

Rwanda : Amnesty appelle à un procès équitable pour Victoire Ingabire

@rib News, 28/04/2010 - Source AFP
Amnesty International a appelé mardi le gouvernement rwandais à faire en sorte que l'opposante rwandaise Victoire Ingabire, arrêtée le 21 avril, bénéficie d'un procès rapide et équitable. Victoire Ingabire, rentrée d'exil en janvier et candidate déclarée de l'opposition à l'élection présidentielle d'août au Rwanda, arrêtée à Kigali et doit être poursuivie pour "association avec un groupe terroriste" et "négligence du génocide". L'organisation de défense des droits de l'homme demande à Kigali de garantir que l'opposante bénéficie d'un "procès rapide et équitable" et "ne soit pas punie pour l'exercice légitime de la liberté d'expression", selon un communiqué publié à Londres. "Nous avons enregistré un certain nombre de cas d'intimidation et de harcèlement contre des groupes d'opposition au Rwanda ces derniers mois", a souligné Erwin van der Borgh, directeur du programme Afrique à Amnesty International. "À présent, avec l'arrestation d'une potentielle candidate à quelques mois des élections, nous appelons le gouvernement à démontrer qu'il ne s'agit pas d'un nouveau cas" d'intimidation, poursuit-il. Mme Ingabire est présidente des Forces démocratiques unifiées (FDU), un parti encore officieux mais qui l'a désignée comme candidate à la présidentielle d'août prochain à laquelle devrait participer Paul Kagame, l'ancien chef rebelle au pouvoir depuis 1994.